

Place à la simplicité ! Déposez vos dossiers d'urbanisme en ligne

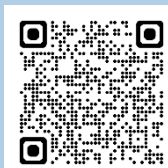
Finis les déplacements, le nouveau portail d'urbanisme,
accessible 24h/24 et 7j/7

Déclaration préalable
Permis de construire
Permis d'aménager
Certificat d'urbanisme
Permis de démolir...

Tous vos dossiers d'urbanisme
en un seul endroit !



Comment faire ?



<https://supv.pu.sirap.com/>

Simplicité : une interface intuitive et un assistant
pour vous accompagner

Suivi en temps réel : consultez l'avancement de
votre dossier à tout moment



Plus d'infos :

www.supv.bzh/vos-demarches-en-ligne/